



Sélection 2019

FICHE D'INSCRIPTION

DIPLOME(S) DU CANDIDAT et NIVEAU D'ETUDES

Diplômes Obtenus	Date d'obtention

✚ Pour les candidats n'ayant aucun diplôme précisez le niveau d'étude (ex : niveau 3<sup>ème</sup> - niveau BEP)

EPREUVE ECRITE

Sont dispensés de l'épreuve écrite, les candidats justifiant d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme notional visé par le ministre chargé de l'enseignement scolaire sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à un baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire notional des certifications professionnelles au moins de niveau IV.

Diplômes dispensant de l'épreuve écrite - Diplôme de Niveau IV :

Compte tenu de votre niveau scolaire, devez-vous passer l'épreuve écrite ?

OUI

NON

VOTRE SITUATION ACTUELLE

- Demandeur d'emploi
- Autre situation

Préciser : \_\_\_\_\_

Date et signature :

## Sélection 2019

# FICHE D'INSCRIPTION

### INSTRUCTIONS IMPORTANTES pour l'enregistrement de votre dossier

A joindre impérativement à cette fiche d'inscription :

- La fiche d'inscription complétée précisément, datée et visée
- Une photocopie Recto-Verso de votre Carte d'Identité
- La copie de tous vos diplômes
- Une photo d'identité
- Une lettre de motivation dans laquelle vous développerez les aspects suivants :
  - Votre parcours personnel
  - Votre choix pour ce métier
  - Votre choix de l'ADEA pour réaliser ce parcours de formation
- Un CV présentant l'ensemble de votre parcours scolaire ainsi que vos expériences professionnelles ou de bénévolat (dans le secteur social et/ou hors secteur social). Ce CV sera utilisé lors de l'épreuve orale d'admission.
- 3 enveloppes (format A5) timbrées au tarif lettre en vigueur et libellées à votre nom et adresse. (Attention le tarif lettre verte augmente le délai d'acheminement du courrier, donc à éviter)
- Un chèque à l'ordre de l'ADEA de 54€ pour le règlement de l'épreuve écrite si vous êtes concerné(e) par le passage de cette épreuve.
- Un chèque à l'ordre de l'ADEA de 142€ pour le règlement de l'épreuve orale. (En cas d'échec à l'épreuve écrite le chèque ne sera pas encaissé et vour sera retourné par courrier)

Adresser l'ensemble à l'ADEA 12 rue du Peloux - 01000 BOURG EN BRESSE

Tout dossier incomplet, illisible ou hors délais ne pourra être pris en considération

A noter que vous n'aurez pas d'accusé de réception de votre dossier  
Merci de votre compréhension



*TISF*  
*(Technicien de l'Intervention  
Sociale et Familiale)*

Sélection 2019

FICHE D'INSCRIPTION

Directrice : Arlette DURUAL

Administration :  
Maria BLANC ☎ 04 74 32 77 31  
[maria.blanc@adea-formation.com](mailto:maria.blanc@adea-formation.com)

DATES A RETENIR :

**Date de la réunion d'information collective**

Lundi 1<sup>er</sup> et 15 avril 2019 à 14h00  
A l'ADEA 12 rue du Peloux-01000 BOURG EN BRESSE

**Epreuve écrite d'admissibilité**

Vendredi 13 septembre 2019 à 10h  
à l'ADEA Bourg en Bresse

**Epreuve orale d'admission**

Mardi 17 septembre 2019  
à l'ADEA Bourg en Bresse